

***Réunion de pré-rentree***

***Licence 2 de Géographie  
Aménagement***

***UFR de Géographie***

# La licence de Géographie : le site de Clignancourt



**Centre Universitaire de Clignancourt,  
2 rue Francis Croisset 75018 Paris, Métro Porte de Clignancourt**

# Besoin d'aide, de renseignements ?

## Renseignements administratifs

- **Secrétariat Clignancourt** : M<sup>e</sup> AGELAN, 5<sup>ème</sup> étage (fermé le mercredi)  
[marie-victoire.agelan@sorbonne-universite.fr](mailto:marie-victoire.agelan@sorbonne-universite.fr)

## Référent pédagogique de Licence 2 ; concerne uniquement les questions pédagogiques

- **Alain CARIOU** [alain.cariou@sorbonne-universite.fr](mailto:alain.cariou@sorbonne-universite.fr)

## Directeur des études de l'UFR de Géographie:

- **Vincent Morinaux** : [vincent.morinaux@sorbonne-universite.fr](mailto:vincent.morinaux@sorbonne-universite.fr)

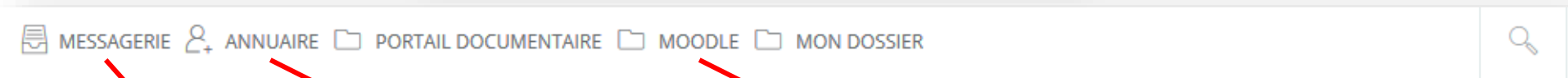
## Tuteur pédagogique : les mardi de 12h à 14h à Clignancourt

## Renseignements vie étudiante :

- **Orientation** : SCUIOIP, Sorbonne mère, 01.40.46.26.14
- **Santé** : Pôle médical Clignancourt - Accueil psychologue du SUMPPS sans RDV, le jeudi de 9h30 à 12h30 le mardi après-midi et jeudi matin – 01.53.09.56.57
- **Handicap** : Il est indispensable que tout étudiant en situation de handicaps moteurs, ou psychiques, contacte *le plus tôt possible et sans attendre* la cellule accueil handicap de l'université : [accueil-handicap@sorbonne-universite.fr](mailto:accueil-handicap@sorbonne-universite.fr)
- **Echanges internationaux (Erasmus...)** : Sylvaine Fassier Boulanger

# Pour rester connecté ....!!!! Depuis votre ENT

## Pour se connecter : RDV sur le site de la faculté des Lettres



Mon UFR Scolarité Ressources Vie étudiante Orientation - Insertion

### **TRES IMPORTANT**

**Tous les messages transmis par l'administration ou vos enseignants vous parviendront sur cette boîte mail. Consultez la très régulièrement !**

**Pour rester informé, redirigez impérativement vos mails Sorbonne sur votre boîte mail habituelle !**

Annuaire Sorbonne Université  
Trouvez le contact de vos enseignants et de vos camarades

Moodle  
Accès aux contenus des cours auxquels vous êtes inscrit

RDV sur [https://moodle.sorbonne-universite.fr/pluginfile.php/371688/mod\\_resource/content/1/Webmail%20-%20Redirection.pdf](https://moodle.sorbonne-universite.fr/pluginfile.php/371688/mod_resource/content/1/Webmail%20-%20Redirection.pdf)

# Assistance informatique

En cas de problème d'accès à l'ENT, veuillez contacter l'assistance informatique via la plateforme GLPI :

<https://glpi-scolarite.paris-sorbonne.fr/marketplace/formcreator/front/formdisplay.php?id=3>



## Demande d'assistance informatique pour les étudiants

Vous rencontrez un problème au cours de votre inscription, vous devez vous rapprocher du service de la scolarité via le [formulaire de contact](#).

Pour accéder au système informatique et utiliser les outils numériques, [des tutoriels sont à votre disposition sur Moodle](#).

Vous êtes inscrit depuis **au moins 48h** et vous n'arrivez pas à vous connecter au système informatique, remplissez le formulaire ci-dessous.

Faculté des Lettres - SOS ENT

Nom \*

Prénom \*

Courriel auquel vous avez accès \*

Numéro étudiant



# Moodle, un outil indispensable : <http://moodle.sorbonne-universite.fr>

- une plateforme pédagogique (ressources des cours, dépôt des sujets et des devoirs)
- un outil de communication *via* une messagerie avec vos enseignants

Bienvenu(e) sur la plateforme Moodle Paris - Sorbonne

<b>Arts</b> 	<b>Langues</b> 	<b>Lettres</b> 	<b>Sciences Hum.</b> 
<b>Sciences-Po</b> 	<b>Capes Agreg.</b> 	<b>Abu Dhabi</b> 	<b>Bi-Licences</b> 
<b>Accueil Handicap</b> 	<b>Inter-Ages</b> 	<b>Sport</b> 	<b>Biblio Doc</b> 
<b>Espace Collab.</b> 		<b>Service Culturel</b> 	

géographie



# Organisation de l'année universitaire 2024-2025

Début des cours et des TD **le 16 septembre**

Semestre 1 : 13 semaines de cours et session d'examen début janvier

Semestre 2 : 13 semaines de cours et session d'examen fin mai

Session de rattrapage S1 et S2 : fin juin



LETTRES  
SORBONNE  
UNIVERSITÉ  
D.E.V.E.

## CALENDRIER FACULTAIRE 2024 - 2025

(hors écoles internes : Celsa et INSPÉ)

adopté en conseil de la Faculté des Lettres le 14 juin 2024, en CFVU le 20 juin 2024 et en Conseil d'Administration de Sorbonne Université le / / 2024

1er semestre : du 16 septembre 2024 au 16 janvier 2025 inclus / 2nd semestre : du 27 janvier au 1er juillet 2025 inclus

Fin d'année universitaire : le 30 septembre 2025 (stages non crédités d'ECTS des cursus Licence, Master 1 et Master 2 R) ou le 15 décembre 2025 (stages crédités d'ECTS en Master 2 P)

DEBUT D'ANNÉE UNIVERSITAIRE SUIVANTE

2024				2025											
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1	1	1
2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2	2	2
3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3	3	3
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4	4	4
5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5	5	5
6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6	6	6
7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7	7	7
8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8	8	8
9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9	9	9
10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10	10	10
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11	11	11
12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12	12	12
13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13	13	13
14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14	14	14
15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15	15	15
16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16	16	16
17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17	17	17
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18	18	18
19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19	19	19
20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20	20	20
21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21	21	21
22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22	22	22
23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23	23	23
24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24	24	24
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25	25	25
26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26	26	26
27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27	27	27
28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V		28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28	28	28
29 D	29 M	29 V	29 D	29 M			29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29	29	29
30 L	30 M	30 S	30 L	30 J			30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30	30	30
31 J	31 M	31 S	31 M	31 V			31 L	31 S		31 J	31 D	31 D	31	31	31

10  
ouverture Inscriptions Pédagogiques  
en ligne (IPweb) semestre 1

20  
ouverture Inscriptions Pédagogiques  
en ligne (IPweb) semestre 2

30  
fin d'année  
universitaire  
2023-2024 /  
stages L,  
M1 et M2 R

16  
fin d'année  
universitaire  
2023-2024 /  
stages M2 P  
après jurys

- Périodes de cours
- Périodes de cours et de révision tutorée
- Exams : session initiale (2 périodes : janvier et mai)
- Exams : session de rattrapage S1 et S2 (juin)
- Jurys de Licence (y compris dérogatoires)
- Jurys de Master (y compris dérogatoires)
- Publication des résultats
- Interruption d'études
- Dimanches / Jours fériés

30  
fin d'année  
universitaire  
2024-2025 /  
stages L,  
M1 et M2 R

15  
fin d'année  
universitaire  
2024-2025 /  
stages M2 P  
après jurys

# La licence 2 de Géographie : cinq parcours différents

- **Licence de Géographie et Aménagement**

*Responsable : Alain Cariou*

- **BiLicence Géographie-Archéologie (GA) (sur dossier)**

*Responsable : François Bétard*

- **BiLicence Géographie/Histoire (GH) (sur dossier)**

*Responsable : Philippe Boulanger*

- **Majeure Géographie/mineure histoire (MG/mh)**

*(sur dossier) : Responsable Philippe Boulanger*

- **Majeure Géographie/mineure environnement (MG/mE)**

*(sur dossier) : Responsable Marianne Cohen*



# Organisation de la formation (L1, L2, L3)

La licence de géographie est organisée en 6 semestres (3 ans : L1, L2, L3, soit un total de 1500 heures). Les enseignements sont distribués en UE (unités d'enseignement) ; chaque UE comporte un ou plusieurs EC (éléments constitutifs). À chaque EC est affecté un nombre donné de crédits ; un semestre de licence compte 30 crédits (ECTS)

## Exemple d'emploi du temps en L2 Géographie et Aménagement, semestre 1

	UE	EC	ECTS
<b>Semestre 1</b>  <b>LICENCE 2</b>  <b>Géographie et Aménagement</b>	<b>UE1</b> <b>Enseignements fondamentaux</b>	EC1 Géomorphologie dynamique	3
		EC2 Espaces, temps et pouvoirs	3
		EC3 Introduction à l'aménagement du territoire	3
	<b>UE2</b> <b>Approfondissement</b>	EC 1 Hydrologie fluviale	3
		EC2 Nourrir le monde, géographie agricole	3
	<b>UE3</b> <b>Méthodologie et outils en géographie</b>	EC1 Cartographie assistée par ordinateur	3
		EC2 Analyse de données géographiques (tableur, statistiques)	3
	<b>UE4</b> <b>Compétances transversales</b>	EC4 Langue (SIAL ou UFR de langue)	3
	<b>UE5</b> <b>Enseignements complémentaires</b>	EC 5.1 Enseignement d'ouverture (autre UFR, ou SUAPS, COSU)	3
		EC 5.2 Enseignement d'ouverture (autre UFR, ou SUAPS, COSU)	3
			<b>30</b>

## S1

30 ECTS

### UE 1 : ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX (9 ECTS)

EC1 - Géomorphologie dynamique

EC2 – Espaces, temps et pouvoirs

EC3 – Introduction à l'aménagement du territoire

### UE 2 : APPROFONDISSEMENT (6 ECTS): **choisir 2 sur 3**

EC1 – Hydrologie fluviale

EC2 – Nourrir le monde, géographie agricole

EC3 – Régions, territoires et mondialisation

### UE 3 : METHODES ET OUTILS EN GEOGRAPHIE (6 ECTS)

EC1 – Cartographie et dessin assistés par ordinateur

EC2 - Analyse de données géographiques (tableur et statistiques)

### UE 4 : COMPETENCES TRANSVERSALES (3 ECTS)

EC1 – Langue : s'inscrire auprès du Service Interuniversitaire d'Apprentissage des Langues (SIAL) ou UFR de Langue

### UE 5 : ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (6 ECTS)

EC1 - Enseignement d'ouverture 1 (UE libre à choisir dans une autre UFR)

EC2 - Enseignement d'ouverture 2 (UE libre à choisir dans une autre UFR)

## S2

30 ECTS

### UE 1 : ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX (9 ECTS)

EC1 - Biogéographie

EC2 – Analyse culturelle et sociale en géographie

EC3 – La métropolisation, entre local et global

### UE 2 : APPROFONDISSEMENT (6 ECTS): **choisir 2 sur 3**

EC1 - Les grandes problématiques géo-environnementales

EC2 – Le monde contemporain : enjeux géopolitiques

EC3 – Géographie du tourisme et des loisirs

### UE 3 : METHODES ET OUTILS (6 ECTS)

EC1 – Géomatique territoriale

EC2 – Télédétection spatiale

### UE 4 : COMPETENCES TRANSVERSALES (3 ECTS)

EC1 - Langue: s'inscrire auprès du Service Interuniversitaire d'Apprentissage des Langues (SIAL) ou UFR de Langue

### UE 5 : ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (6 ECTS) : **au choix: choisir 1 sur 3**

EC5.1

– Climatologie régionale

- Géographie des mobilités

– Instrument de l'aménagement

EC5.2 Enseignement d'ouverture (UE libre à choisir dans une autre UFR)

## Des choix d'orientation possibles parmi l'offre de cours des UE2 d'approfondissement

*En fonction de votre projet d'orientation, vous pouvez choisir parmi plusieurs cours à thématique spécifique dans les.*

*Vous avez le choix entre 4 thématiques possibles : aménagement, environnement, sociétés et territoires, enseignement*

Niveau	Aménagement	Environnement	Sociétés et territoires	Enseignement
	Choisir préférentiellement les éléments indiqués dans ces différentes UE et compléter avec un (ou deux *) autre(s) élément(s) de votre choix pour chaque UE (maquette complète p. 4-5)			
L2-S3	UE2 Régions, territoires & mondialisation	UE2 Hydrologie fluviale	UE2 Nourrir le monde, géo agricole	UE2 Régions,... ou Nourrir le monde...
L2-S4	UE2 Monde contemporain: enjeux géopolitiques UE5* Instruments de l'aménagement	UE2 Grandes problématiques env. UE5* Climatologie régionale	UE2 Géographie du tourisme & des loisirs UE5* Géographie des mobilités	UE2 Monde contemporain... UE5* Géographie des mobilités

*Si vous suivez tous les cours d'une même thématique, alors vous pourrez obtenir une licence de géographie «avec orientation» : en environnement par exemple*

*Ce choix n'empêche pas de changer de choix d'orientation entre la L2 et la L3 et il restera aussi possible de mélanger les enseignements sans opter pour une « orientation » particulière.*

# ***Le choix de cours des compétences transversales (langue) et des options***

**1 UE de langue vivante : vous devez obligatoirement suivre un cours de langue. Vous pouvez suivre un cours de langue auprès d'une UFR de langue ou du SIAL (Service d'innovation pour l'Apprentissage des Langues):**

L'emploi du temps détaillé par langue et par niveau est accessible dans la rubrique du SIAL sur l'ENT

***inscriptions en ligne via IPWeb***

**UE d'enseignement d'ouverture :**

**UE libre (2 au 1<sup>er</sup> semestre et 1 au 2<sup>e</sup> semestre) à choisir dans une autre UFR : accessibles via une autre UFR, SUAPS (sport), activités artistiques et culturelles** (Photographie, théâtre, écriture, création cinématographique, chorale, lecture sonore, gravure, etc)

***inscriptions en ligne via IPWeb***

**Enseignement sans crédit pour réaliser un stage ou une activité extra-universitaire dans le cadre de vos études.**



# Inscriptions pédagogiques (IP)

## Faites vos inscriptions pédagogiques via l'application IP WEB

Les IP sont obligatoires. L'inscription pédagogique permet de formaliser vos choix de cours et de constituer votre emploi du temps en vous inscrivant aux travaux dirigés (TD) qui sont disponibles sur plusieurs créneaux au choix et qui viendront s'ajouter aux cours magistraux (CM) qui, eux, sont des conférences à horaires fixes.

<http://ipweb.Sorbonne-université.fr/>

Sur votre ENT > onglet « Scolarité » > « inscription pédagogique »

The screenshot displays the Sorbonne University ENT interface. At the top, there is a navigation bar with icons for 'MESSAGERIE', 'ANNUAIRE', 'MON DOSSIER', 'PORTAL DOCUMENTAIRE', and 'MOODLE'. A search icon and the user profile 'AXEL CREACH' are also visible. Below this, the 'Lettres Sorbonne Université' logo and 'ETUDIANTS' are shown. A dropdown menu is open under 'Mon UFR Scolarité', listing various options: 'Actualité', 'Mon dossier administratif', 'Mon inscription', 'Inscription pédagogique' (highlighted), and 'Certificat de scolarité'. To the right of this menu, other options like 'Diplômes', 'Examens', 'Formation Continue', and 'Relations internationales' are listed. At the bottom, the breadcrumb trail reads 'Accueil > Scolarité > Inscription pédagogique', and the main heading is 'Inscriptions pédagogiques (IP)'. There are also icons for PDF documents and a 'Documents' section.

Avant de procéder à votre inscription pédagogique, pensez à consulter la documentation pédagogique mise à disposition par les différentes unités de formation et de recherche, qui liste le détail des enseignements, le programme et le calendrier de chaque formation.

## Calendrier des inscriptions pédagogiques 2024-2025

Formation	Ouverture des inscriptions	Clôture des inscriptions
Doubles licences et licences majeure/mineure L1	12 septembre 2024 à 10h	7 octobre 2024 à 15h
Doubles licences et licences majeure/mineure L2, L3	10 septembre 2024 à 10h	7 octobre 2024 à 15h
Licences 1 et DU 1	12 septembre 2024 à 15h	7 octobre 2024 à 15h
Licences 2 et DU 2	10 septembre 2024 à 15h	7 octobre 2024 à 15h
Licences 3 et DU 3	11 septembre 2024 à 15h	7 octobre 2024 à 15h
Masters	13 septembre 2024 à 10h	11 octobre 2024 à 15h

Retrouvez toutes les étapes pour bien préparer votre rentrée et les Ipweb :

<https://lettres.sorbonne-universite.fr/actualites/preparer-ma-rentree-2024-2025>

# Vérifier vos inscriptions pédagogiques (IP)

## Validation du contrat pédagogique

Une fois la procédure terminée, vous pouvez imprimer votre **contrat pédagogique**. Il est possible aussi de vous l'envoyer par courriel.

Le contrat pédagogique constitue un document officiel qui stipule de vos choix d'enseignements et d'options, valide la structure de votre cursus universitaire et est nécessaire pour pouvoir passer vos examens.

Pensez à bien vérifier toutes les informations qui y figurent. **Ce contrat est provisoire** : il est établi sous réserve d'obtention des semestres précédents, selon les règles de progression votées par l'université.

**Pour être complet, votre contrat pédagogique doit totaliser 30 ECTS par semestre !**

# Modalités de contrôles des connaissances

**Contrôle continu : *régime général***

*ou*

**Contrôle terminal : *régime dérogatoire***

*dispense d'assiduité totale ou partielle accordée sur justificatifs par l'administration : étudiant salarié, dispense médicale ...*



# Contrôle continu

## **Contrôle mixte : les matières composées de CM et de TD**

- des épreuves organisées en cours de semestre (au minimum deux évaluations programmées par TD ou cours-TD) COEFFICIENT 1
- une épreuve écrite terminale par module durant les sessions d'examens de fin de semestre (janvier et mai) COEFFICIENT 2. Epreuve de 2h, à l'exception des enseignements en outils.

## **Contrôle continu intégral :**

Concerne les matières composées uniquement de TD.

L'évaluation se fait durant le semestre, régulièrement, sur la base de plusieurs épreuves (écrites ou orales) ou travaux donnant lieu à au moins deux notes par matière.

Il n'y a pas de sessions d'examens de fin de semestre.

# ***Contrôle terminal et session de rattrapage***

**Contrôle terminal** (exclusivement pour les étudiants ayant obtenu une dispense d'assiduité )

Une seule épreuve d'examen par matière, à l'issue du semestre.

***Les épreuves sont organisées par le service central des examens de l'Université. Elles se déroulent en fin de semestre (janvier et mai) selon le calendrier universitaire.***

## **Session de rattrapage**

La session de rattrapage concerne le semestre 1 et le semestre 2 : si le semestre n'a pas été validé, l'étudiant est tenu de repasser les UE dans lesquelles il n'a pas eu 10 de moyenne.

La session de rattrapage du S1 et S2 est composée uniquement d'épreuves orales durant la période du **23 au 30 juin 2025**

# Quelques règles fondamentales de fonctionnement

## Assiduité au cours magistraux et aux TD

Pour être considéré comme assidu, l'étudiant doit être présent à tous les cours, ainsi qu'à toutes les épreuves organisées pour le contrôle des connaissances (CCI, CM ou CT), à l'écrit ou à l'oral.

Trois absences injustifiées au cours d'un semestre sont sanctionnées par l'attribution d'une Absence Injustifiée équivalant à la note de 0 à la matière pour le semestre

## Absence justifiée lors d'une épreuve du contrôle continu

Un étudiant empêché (sur justificatifs) de passer une épreuve de CCI (évaluations lors des TD), peut se voir proposer par son enseignant, un aménagement de ses modalités de contrôle des connaissances. ***Il est donc impératif de signaler immédiatement votre absence auprès de l'enseignant pour organiser une épreuve de substitution.***

***Surtout ne pas attendre la fin du semestre, il sera trop tard !!!***

## Réorientation et changements de parcours

La réorientation semestrielle permet à l'étudiant de changer de parcours d'inscription dès la fin du premier semestre (S1). Un dossier doit être réalisé selon un calendrier précis (fin novembre-début décembre) auprès du service des admissions et des inscriptions administratives avec avis de l'UFR.

## Stage

En dehors des période de cours et sessions d'examens, l'étudiant à la possibilité de réaliser un stage en milieu professionnel afin d'acquérir des compétences professionnelles et de mettre en œuvre les acquis de sa formation. Les stages en milieu professionnel font l'objet d'une convention préalable au stage signée par les représentants des trois parties : l'université, l'organisme d'accueil et l'étudiant.

Vous avez besoin d'un référent de stage pour l'UFR : *Alain CARIOU, me contacter*

## Césure

Les étudiants peuvent prétendre à une période de césure, après accord par la Faculté des Lettres de Sorbonne Université. Les modalités d'attribution de la césure font l'objet d'un règlement dédié avec avis de l'UFR. La césure ne pourra, en aucun cas, donner droit à l'attribution de crédits ECTS.

Vous avez besoin d'un référent de césure pour l'UFR : *Alain CARIOU, me contacter*

## Erasmus

Dans le cadre de vos études, l'étudiant peut partir en séjour Erasmus pour étudier parmi 25 pays de l'UE. Plusieurs réunions à destination des étudiants auront lieu au mois de novembre afin d'expliquer les conditions et la procédure de candidature pour un séjour d'études à la rentrée suivante.

*Référente : Sylvaine Fassier Boulanger*



## ***UFR de Géographie***

